



# Imposer et protéger sa marque en ligne au Canada

## Deuxième partie – Atténuation des risques relatifs aux marques sur les réseaux sociaux et dans le cadre du commerce électronique

Octobre 2020

### En bref :

Les marques des entreprises sont confrontées à de plus en plus de risques liés à des cyberincidents. La prise de mesures préventives et l'adoption d'une stratégie proactive d'intervention en cas d'atteinte à la sécurité contribueront grandement à minimiser les dommages potentiels à la marque d'une entreprise à la suite d'un cyberincident.

### **Titre : Gestion des cyberincidents et des atteintes à la protection des données**

#### Principaux points à retenir :

- L'environnement des cybermenaces évolue rapidement en raison des risques accrus associés à ce qui suit :
  - vulnérabilités liées à la pandémie de COVID, comme les tentatives d'hameçonnage en lien avec la COVID
  - l'évolution des types de logiciels rançonneurs en vue d'inclure une capacité d'extraction des données
  - approche de plus en plus interventionniste des organismes de réglementation en matière de protection des données à l'échelle mondiale
- Des mesures préventives et proactives sont essentielles pour prévenir les cyberattaques et contrer les dommages potentiels causés par une cyberattaque.
- Les plans d'intervention en cas de cyberincidents jouent un rôle de premier plan pour aider les entreprises à réagir rapidement aux cyberincidents de manière coordonnée.
- La revendication du secret professionnel à l'égard d'enquêtes en matière d'atteinte à la sécurité et des rapports et communications connexes est de plus en plus scrutée à la loupe par les tribunaux et les organismes de réglementation en matière de protection des données. Les entreprises doivent prendre des mesures pour maintenir le secret professionnel sur tous les aspects d'une enquête sur un cyberincident dans le cadre d'une intervention efficace à la suite d'une atteinte à la sécurité.
- Il est important d'établir des protocoles de communication interne et externe clairs dans l'éventualité d'un incident d'atteinte à la sécurité.

#### Personne-ressource clé



**John Cassell**

Associé

T : +1 403 267 8233

[john.cassell@nortonrosefulbright.com](mailto:john.cassell@nortonrosefulbright.com)